

<b>INTITULE DU POSTE : agent polyvalent bâtiments voirie</b>
<b>Temps de travail : 35h</b>
<b>Grade : Adjoint technique</b>

Agent rattaché au service technique au sein de l'équipe bâtiments matériels voirie, l'agent concerné aura en charge :

### **1/ MISSIONS PRINCIPALES**

- l'entretien et les dépannages relatifs au patrimoine communal (bâtiments, logements)
- la réalisation de petits travaux d'aménagements tous corps d'état bâtiments
- l'entretien du parc de véhicules et petits matériels au Centre Technique Municipal
- référer des pannes et demandes relevées dans les bâtiments, notamment celles qui nécessitent arbitrage ou intervention entreprise
- la gestion des poubelles de certains bâtiments communaux
- L'entretien de la voirie et des ouvrages situés sur le domaine public
- L'entretien d'une partie du petit matériel

### **2/ MISSIONS SECONDAIRES**

- participation à la mise en œuvre des festivités municipales et associatives, notamment concernant les installations électriques
- participation aux astreintes techniques et ponctuellement aux opérations dans les domaines voirie, espaces verts, etc.

### **3/ PROFIL**

#### **COMPETENCES TECHNIQUES**

- polyvalence d'intervention dans les domaines de l'entretien des bâtiments, des petites réparations et voirie
- prise d'initiative
- capacité de communication et de rendre compte
- Permis B indispensable, permis C préférable

#### **SAVOIR ETRE**

- Rigueur
- Adaptabilité
- Sens du service public

#### **RELATIONS DE TRAVAIL**

- Sens du travail en équipe
- Relations avec les administrés, clubs, associations

#### **SUJETIONS PARTICULIERES DU POSTE**

- 35h de travail hebdomadaire réparties sur 5 jours